



Votre municipalité vous informe

Le contenu de ces pages est produit par la Municipalité de Saint-Hippolyte dans le cadre d'un partenariat d'appui financier au journal Le Sentier. Les informations publiées fournissent des informations utiles entre les publications du bulletin municipal Le Reflet.

Séance ordinaire du 12 décembre 2023 FAITS SAILLANTS



Renflouement de la réserve financière du Fonds vert

Le conseil a résolu d'affecter 100 000 \$ à même le fonds général afin de renflouer la réserve financière du Fonds vert. En 2024, cette réserve passera de 100 000 \$ à 150 000 \$. Le Fonds vert a comme objectif de favoriser la protection et la restauration de l'environnement par l'implication des organismes locaux, tout en contribuant au succès des projets mis sur pied par les organismes en mettant à profit les ressources municipales, en complémentarité avec les ressources du milieu.

Ajout de réservoirs pour la sécurité incendie

Un avis de motion a été donné en vue de financer et d'autoriser des travaux de réfection du réseau de bornes sèches ainsi que l'installation de deux réservoirs sous-terrain d'une capacité de 30 000 gallons chacun pour que les pompiers puissent plus rapidement accéder à une source d'eau en cas d'incendie.

Deux nouveaux arrêts obligatoires

Un avis de motion a été donné pour l'installation de deux arrêts obligatoires à proximité du pont du lac Bertrand afin de favoriser la pérennité de l'ouvrage et la quiétude des résidents.

Dépôt des débris de construction, rénovation et démolition

Considérant que l'écocentre de Saint-Jérôme est le seul de la MRC de La Rivière-du-Nord qui offre le service complet de dépôt de débris de construction, rénovation et démolition (CRD) et considérant que ces matières représentent 40 % des matières résiduelles générées au Québec, la Municipalité souhaite encourager les citoyens de Saint-Hippolyte à participer à la récupération des débris de CRD. Ainsi, ils pourront déposer gratuitement, annuellement, le premier mètre cube de débris de CRD à l'écocentre de Saint-Jérôme.

Aide financière au Club optimiste

Le conseil a autorisé le versement d'une aide financière de 2 500 \$ au Club optimiste de Saint-Hippolyte dans le cadre de ses activités pour les jeunes du territoire.

Renouvellement de l'entente avec Aventures Plein Air

La Municipalité a renouvelé son entente avec l'entreprise hippolytoise Aventures Plein Air afin d'autoriser ses activités de randonnées de motoneiges sur les terrains du Centre de plein air Roger-Cabana et du Mont Tyrol.

Un budget responsable malgré d'importantes contraintes

Le conseil municipal de Saint-Hippolyte a adopté, le 12 décembre dernier, les prévisions budgétaires 2024 qui sont marquées par des dépenses incompressibles qui surpassent l'inflation et l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière comprenant une augmentation moyenne de 72 % des propriétés. Par conséquent, les élus hippolytois ont abaissé le taux de la taxe foncière afin d'atténuer l'impact du nouveau rôle d'évaluation sur le compte de taxes résidentiel.

Impact de l'inflation sur les dépenses

La Municipalité sera confrontée en 2024 à des hausses de dépenses qui surpassent l'inflation et sur lesquelles elle n'a pas ou très peu de contrôle :

- Coût du déneigement de 16 %.
- Facture de la Sûreté du Québec de 6 %.
- Dépenses diverses, comme le marquage, l'abrasif, les glissières de sécurité, la location de camions, l'abat-poussière, la pierre, l'asphalte et la vidange des trappes à sédiments.
- Dépense d'intérêts de la dette à long terme augmente de 130 000 \$, soit 33 %.
- Masse salariale en hausse d'environ 11,5 % suivant les ententes de travail, en plus d'ajouter des postes de journaliers et d'opérateurs ainsi qu'un commis à la bibliothèque et à la culture pour offrir un service de qualité et entretenir les infrastructures. L'ajout de personnel permet également de réduire le recours à la sous-traitance.

Nouveau rôle d'évaluation

Les valeurs portées au nouveau rôle triennal d'évaluation, confectionné par la MRC de La Rivière-du-Nord, sont le reflet du marché immobilier au 1er juillet 2022. Considérant les unités d'évaluation portées au rôle, celui-ci comprend 9 237 unités d'évaluation dont la valeur s'élève à 3 145 979 700 \$ soit une augmentation de 72 % de la valeur. En outre, le contribuable dont la valeur de la propriété atteignait 288 000 \$ en 2023 verra ses taxes foncières 2024 augmenter d'environ 200 \$, et ce, en tenant compte de la hausse moyenne de l'évaluation foncière de 72 %.

Mesure d'atténuation fiscale

Afin de réduire l'impact du nouveau rôle d'évaluation foncière, les taux de la taxe résidentielle et de la taxe commerciale ont été réduits. Le taux de la taxe résidentielle passe de 0,71 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,45 \$, alors que le taux commercial est réduit de 1,21 \$ à 0,93 \$. Les autres services sont tarifés comme suit en 2024 :

	Service	2023	2024
•	Matières résiduelles résidentielles	225 \$	225 \$
•	Matières résiduelles commerciales	310 \$/bac	310 \$/bac
		2 100 \$/conteneur	2 100 \$/conteneur
•	Vidange de fosse septique	92 \$	97 \$
•	Vidange de fosse scellée	250 \$ à 500 \$	280 \$ à 670 \$
	en fonction de la capacité de la fosse		
	et du coût réal du service		

Une excellente santé financière

Selon les données produites par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement total net à long terme par unité d'évaluation est de 1 546 \$ à Saint-Hippolyte, comparativement à 5 252 \$ pour l'ensemble de la MRC de La Rivière-du-Nord et à 6 161 \$ pour les autres municipalités appartenant à la même classe de population. De plus, le taux global de taxation est également inférieur à Saint-Hippolyte, atteignant 0,7759 \$ par 100 \$ d'évaluation, alors qu'il est de 0,8914 \$ pour la même classe de population et de 0,9175 \$ dans la MRC de La Rivière-du-Nord. La Municipalité a également repoussé le financement de certains règlements d'emprunt afin de limiter l'augmentation de la dépense d'intérêts. La dette a ainsi diminué de 2 406 600\$ en 2023. En janvier 2024, la Municipalité effectuera un versement anticipé de 385 100 \$ sur la dette à même une partie du surplus de l'exercice 2023 afin de réduire l'impact des hausses des taux d'intérêts.

Programme triennal d'immobilisations 2024

Le conseil a approuvé la réalisation de projets totalisant 10 554 464 \$ en 2024, dont certains seront en partie couverts par des subventions gouvernementales. Soulignons les projets suivants : réfection de routes; reconstruction du barrage au lac Maillé; programme de drainage; ajout de rayonnage à la bibliothèque; remplacement des modules de jeux au parc du Grand-Héron; aménagements multigénérationnels au parc Connelly; contrôle d'accès de la descente de bateau et du Centre de plein air Roger-Cabana; équipements de combat d'incendie pour les nouvelles autopompes.





Votre municipalité vous informe

Le contenu de ces pages est produit par la Municipalité de Saint-Hippolyte dans le cadre d'un partenariat d'appui financier au journal Le Sentier. Les informations publiées fournissent des informations utiles entre les publications du bulletin municipal Le Reflet.



Chauffeur-opérateur (possibilité de permanence)

Votre quotidien dans ce poste

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics, le rôle principal et habituel de la personne à ce poste consiste à effectuer seul ou en équipe, divers travaux ayant trait à l'entretien et au déneigement du réseau municipal.

Vos principaux défis

- Opérer la machinerie nécessaire à l'entretien du réseau municipal
- Opérer une machine multifonction avec ses accessoires dont un balai de rue, un bras articulé pour le fauchage, une gratte et un souffleur
- · Conduire un camion-citerne
- · Conduire un 10 roues avec une remorque

Vos qualifications

- Détenir un diplôme d'études secondaires [DES]
- Posséder un permis de conduire de classe 3 (classe 1, un atout) ou une formation pertinente en machinerie lourde de 750 heures minimum
- Posséder entre 3 à 5 ans d'expérience
- Avoir réussi un cours de machineries lourdes [un atout]
- Connaître des notions de mécanique de machineries [un atout]
- Détenir la carte de signaleur routier et de chantier [un atout]
- Détenir la carte ASP construction
- Être apte à travailler à l'extérieur sous toutes les conditions climatiques
- Avoir de la grande disponibilité [jour, soir, fin de semaine, surtout l'hiver]
- Connaître les matériaux, les méthodes et pratiques utilisées pour l'exécution des travaux d'excavation

Ce que nous offrons

- Un salaire à partir de 23,57 \$/heure, plus prime de vacances
- Un horaire de 40 heures

 $Pour\ postuler: rh@saint-hippolyte.ca$



Coordonnateur aux loisirs - remplacement d'un an

Votre quotidien dans ce poste

Sous la responsabilité du directeur du Service des loisirs, le rôle principal et habituel de la personne à ce poste consiste à organiser et mettre en place des activités et des événements pour le service des loisirs de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Elle jouera notamment un rôle actif dans la gestion du Centre de plein air Roger Cabana (vélo de montagne, ski de fond, randonnée).

Vos principaux défis

- Planifier et organiser des activités de sport et loisir
- Superviser et soutenir les activités du camp de jour estival
- Planifier et voir au bon fonctionnement des événements (course de ski de fond, course à pied en sentiers)
- Collaborer aux événements de plus grande envergure (Fête nationale, Pic-Nic en musique, Festival d'hiver)

Vos qualifications

- Détenir un diplôme d'études collégiales en lien avec le loisir, la gestion ou dans un domaine connexe
- Avoir de l'expérience dans un poste similaire
- Faire preuve de leadership, d'organisation et de planification
- Avoir une excellente maîtrise de l'environnement informatique, notamment avec la suite Microsoft Office (expérience avec le logiciel Sports-Plus, un atout)
- Avoir un permis de conduire de classe 5 et de la disponibilité pour s'adapter à un horaire variable au besoin (jour, soir, fin de semaine)

Ce que nous offrons

- Un salaire à partir 57 872\$, établi selon la politique sur les conditions de travail des employés cadres
- Un horaire de 35 heures de travail. L'horaire est variable selon les besoins du calendrier.

Pour postuler: rh@saint-hippolyte.ca



Séance de test pour les futurs pompiers

Le 30 novembre, un test d'aptitudes physiques avait lieu à la caserne de Saint-Hippolyte en lien avec le processus de sélection des futurs pompiers. Le test était sous la supervision des premiers répondants du Service sécurité incendie. Le tout s'est très bien déroulé et nous pouvons dire que la relève est assurée. Félicitations aux participants et merci aux pompiers pour leurs implication.

